



FICHE REFLEXE MEDECIN EVACUATION

Désignation :

Par le DSM ou le médecin chef PMA

- ⚠ Chacun doit respecter sans discussion le poste attribué
- ⚠ Aucun participant ne doit communiquer d'information aux médias

Missions :

- Assisté de l'officier d'évacuation SP
- En relation directe avec l'unité mobile de régulation si elle est installée, sinon avec la cellule de régulation de crise
- Etablissement avec le médecin chef PMA d'une liste de victimes avec catégorisation, moyen évacuation et personnel nécessaire pour le transfert
- Bilan des vecteurs disponibles avec l'officier SP
- Demande à l'UMR/la cellule de crise des capacités d'accueil des hôpitaux
- Organisation des évacuations en tenant compte
 - De l'état clinique des victimes
 - Des vecteurs disponibles (si besoin, constitution de convois de VSAV)
 - Des places disponibles
- Constitution de la liste des évacuations avec horaires de départ et lieux de destination
- Récupérer le talon de sortie de la FMA dans le classeur sortie
- Bilan régulier au médecin chef PMA

Dr Olivia Berrard-Lorrillere

Juin 2017